

C'est un passage important du document sur le développement économique. Ce ne sont pas des mots creux, comme le prouvent les nombreuses mesures que nous avons prises depuis vingt mois.

Il y a le Programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre, auquel plus de 300 millions de dollars seront affectés cette année et les deux prochaines années. Il y a le financement de 250 millions au cours des cinq prochaines années accordés au Conseil canadien pour un renouveau industriel. Ces deux programmes ont été mis sur pied pour créer dans les mois à venir des emplois à long terme dans des secteurs et des industries qui connaissent actuellement une réorganisation fondamentale.

Je puis également citer d'autres exemples, comme l'accord conclu conformément aux entretiens avec la Société Ford et visant à fournir 1,000 emplois à l'usine de montage Ford, d'Oakville, et de faire en sorte que les nouvelles Ford à traction avant...

M. Stevens: Et les mises à pied?

M. Gray: ...seront construites au Canada. Il y a le programme de remise de droits sur les appareils de manutention au Canada, mis en vigueur dans le but de créer 800 emplois directs et 400 emplois indirects à long terme.

M. Stevens: Et les mises à pied?

M. Gray: Il y a les mesures directes prises en vue de réorganiser et canadieniser White Farm à Brantford, ce qui redonnera des centaines d'emplois à cette société. Il y a l'appui financier de 54 millions de dollars accordés à la société Michelin afin de construire une troisième usine de pneus en Nouvelle-Écosse, ce qui fournira environ 1,836 emplois à long terme.

Une voix: Et Massey-Ferguson?

M. Gray: Et il y a les autres engagements fondamentaux du gouvernement fédéral à l'égard de la politique industrielle dont tiennent compte les principaux thèmes du document stratégique sur le développement économique, comme ce fut le cas pour les principales initiatives en matière de politique économique...

M. Stevens: Pourquoi ne nous parlez-vous pas des mises à pied?

M. Gray: ...que le gouvernement a prises depuis son arrivée au pouvoir. Par exemple, les richesses naturelles du Canada...

M. Hovdebo: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le ministre accepterait-il de répondre à une question?

M. l'Orateur adjoint: Le ministre accepte-t-il de répondre à une question du député de Prince-Albert?

M. Gray: Monsieur l'Orateur, le temps de parole est très limité dans ce débat; s'il me reste du temps quand j'aurai terminé mon exposé, je me ferai un plaisir de répondre aux questions.

Une voix: Vous avez peur.

M. Gray: Comme je le disais, monsieur l'Orateur, les énormes richesses du Canada, et comme on l'a énoncé dans le

Création d'emploi

discours du trône du 14 avril, sont le fondement d'une grande partie de notre avenir industriel.

Une voix: Qui est l'auteur de votre discours.

M. Gray: Le document sur l'essor économique vient préciser cet énoncé en mettant en relief un certain nombre de nouvelles mesures gouvernementales tendant à favoriser nos activités industrielles reliées aux ressources naturelles telles les hydrocarbures, l'agriculture, les mines et les forêts. Mais ce qui est peut-être encore plus important, ces initiatives font suite au programme énergétique national, qui a lancé le Canada dans un grand effort national visant à réaliser pleinement le potentiel de nos richesses pétrolières et gazières tout en assurant le partage équitable des bénéfices entre tous les Canadiens.

Plus récemment, nous avons créé dans mon ministère le bureau des retombées régionales et industrielles et j'ai énoncé, lors de l'annonce de ce programme en août dernier, les objectifs et les lignes directrices du gouvernement fédéral en ce qui concerne les retombées industrielles des mégaprojets.

Tout cela avait pour but de promouvoir l'accès concurrentiel, par les entreprises et les travailleurs canadiens, à l'exploitation pétrolière et gazière des terres du Canada de même qu'aux principales ressources et occasions qu'offre le Canada dans son ensemble.

Une voix: Cela n'en vaut pas la peine.

M. Gray: Dans la motion dont la Chambre est saisie, on accuse le gouvernement d'avoir adopté une politique industrielle qui ne contribue pas à créer des emplois permanents.

M. Stevens: C'est vrai.

M. Gray: Pourtant, les activités reliées aux grands projets prévus pour les 20 prochaines années contribueront à créer des dizaines de milliers...

Une voix: Qu'advient-il aujourd'hui?

M. Gray: ...d'emplois permanents dans la construction, la conduite de machines, le forage de même que dans les techniques de pointe. En fait, le groupe d'étude sur les grands projets prévoit que d'ici à l'an 2,000, ces projets d'envergure engendreront environ 20,000 nouveaux emplois dans le domaine de la haute technologie.

Une voix: Il y a un million de chômeurs à l'heure actuelle.

M. Gray: Les mesures d'ordre industriel que nous avons annoncées sont conçues pour que ces débouchés ainsi que les autres retombées industrielles éventuelles de ces projets d'envergure profitent à des sociétés et à des travailleurs canadiens.

Par le biais d'initiatives que nous avons prises au cours des derniers mois, nous renforçons également la compétence du Canada en matière de recherche et de développement. Par exemple, nous appuyons la construction du PT-7 par Pratt & Whitney et celle du Dash-8 par de Havilland qui est un avion-navette. Même si ces dernières semaines, ces sociétés ont dû effectuer des licenciements par suite d'un ralentissement marqué des marchés étrangers auxquels ils vendent normalement 80 p. 100 de leurs produits, l'aide du gouvernement fédéral pour la mise au point de nouveaux modèles, le PT-7 et le Dash-8, contribuera à créer environ 4,000 emplois nouveaux et à long terme d'ici à 1983.